Sur les pas d'Henri Matisse, à la découverte des trésors de sa ville natale

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit permettant la découverte de la ville de Le Cateau-Cambrésis.

Durée	1h 25	**Difficulté**	Facile
Distance	4,82 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	23 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	23 m	**Commune**	Le Cateau-Cambrésis (59360)
Point haut	115 m		
Point bas	91 m		

Trace n° 4235551

Description

Départ de l'Esplanade du Bois Monplaisir : gare routière paysagère et parking véhicules.

(**D/A**) Partez au Sud en direction du centre-ville et longez la rivière Selle à main gauche. Au bout du chemin, prenez à gauche Rue du Bois Monplaisir.

(**1**) Au bout, tournez à gauche, passez le pont sur la Selle et remontez la Rue Charles Seydoux. Longez le Musée Matisse et sa fontaine monumentale. Prenez ensuite à droite la Rue Émile Zola (chapelle). Au bout, allez à gauche Rue Pasteur puis à droite, Rue des Fusiliers. Au bout, suivre en face, décalée à gauche, la Rue Marc Legay.

Face au lycée Camille Desmoulins, tournez à droite et descendez la Rue Robert Ruffin. Traversez la Rue de la République et empruntez le Pont d'Arcole.

(**2**) Au sortir du pont, prenez à droite la Rue des Digues. Tournez ensuite à gauche dans la Rue Carville. Au bout, tournez à gauche dans la Rue Auguste Seydoux. Passez devant l'ancienne Église Saint-Joseph puis virez à gauche dans la Rue Lupin. Au bout, tournez à droite, Rue de Péronne-sur-Selle (ancien lavoir). Au Stop, allez à gauche, Rue du Pont Fourneau, notez l'Espace Maurice Thuru et franchissez à nouveau la Selle.

Au sortir de la passerelle, empruntez à droite un chemin piétonnier, la Route Regnaudin. À une 1re intersection, tenir la droite. À l'intersection suivante, virez à droite à angle aigu pour franchir de nouveau la Selle. Au sortir de la passerelle, tournez à gauche. Allez tout droit, ignorez un départ sur la droite et franchissez encore une fois la Selle.

(**3**) À la fin du chemin piétonnier, suivez à gauche l'Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Traversez la Rue de la République (située côté gauche) et prolongez dans la Rue du Maréchal Mortier. Prenez la 1re à droite, l'Avenue Henri Matisse et allez jusqu'au vitrail "Les Abeilles" du groupe scolaire Matisse.

Revenez sur vos pas puis empruntez de nouveau la Rue du Maréchal Mortier (route D12), à droite. Suivez cette rue tout droit et découvrez plusieurs maisons de maîtres et les vestiges d'un couvent.

(**4**) Au carrefour, obliquez à droite dans la Rue du Marché aux Chevaux (toujours la D12). Notez sur la gauche la brasserie historique de l'abbaye (visite possible). Traversez la Rue de Landrecies (côté droit) et poursuivez tout droit dans la Rue Fontaine à Gros Bouillons. Notez les anciens remparts au fond du parking des remparts. Descendez tout droit jusqu'au lavoir.

Prenez à gauche la Rue Chanzy puis ensuite la 2e à gauche, la Rue des Remparts. Au cinéma municipal, dirigez-vous vers la sortie du parking Ponsin à droite. Au bout, effectuez un gauche-droite pour suivre la Rue des Savetiers et atteindre la Place du Général de Gaulle à main droite.

(**5**) Continuez tout droit, traversez la Place Sadi Carnot et rejoignez à gauche l'Église Saint-Martin (ancienne abbatiale). Revenez sur

Points de passages

D/A Esplanade du Bois Monplaisir - Selle (rivière) - Affluent de l'Escaut
N 50.107869° / E 3.540066° - alt. 92 m - km 0

1 Musée Matisse
N 50.106365° / E 3.539553° - alt. 94 m - km 0.19

2 - Pont d'Arcole (Le Cateau-Cambrésis)
N 50.103568° / E 3.539881° - alt. 93 m - km 0.77

3 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
N 50.09756° / E 3.54171° - alt. 105 m - km 2.16

4 Rue du Marché aux Chevaux
N 50.102856° / E 3.544226° - alt. 113 m - km 2.87

5 Statue d'Edouard Mortier - Accès à l' - Église Saint-Martin (Le Cateau-Cambrésis)
N 50.105016° / E 3.543671° - alt. 110 m - km 3.88

D/A Esplanade du Bois Monplaisir - Selle (rivière) - Affluent de l'Escaut
N 50.107865° / E 3.540071° - alt. 92 m - km 4.82

Copie, vente et diffusion interdites - EcC4vtQw

vos pas.

(**5**) Virez à gauche dans la Place du Général de Gaulle et passez au pied de la statue d'Édouard Mortier. Face au beffroi de l'hôtel de ville, obliquez à droite et passez sous un porche pour rejoindre la Rue Victor Hugo. Au bout, effectuez un gauche-droite pour suivre la Rue Chanzy jusqu'au Groupe Scolaire Herbin (vitrail). Virez alors à gauche pour rejoindre la Place du 3 Septembre et le Théâtre Municipal René Ledieu.

Virez de nouveau à gauche, traversez le parking et prenez à droite la Rue Fontellaye-Déjardin. Au croisement, obliquez à droite, toujours Rue Fontellaye-Déjardin (D12). Franchissez la Selle et prenez aussitôt un chemin sur la gauche. Longez la rivière jusqu'à l'Esplanade du Bois Monplaisir (**D/A**).

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Pédestre).

Suivez le balisage Jaune.

A proximité

Musée départemental Matisse.

Brasserie historique de l'Abbaye.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-pas-d-henri-matisse-a-la-decouve/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - EcC4vtQw

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

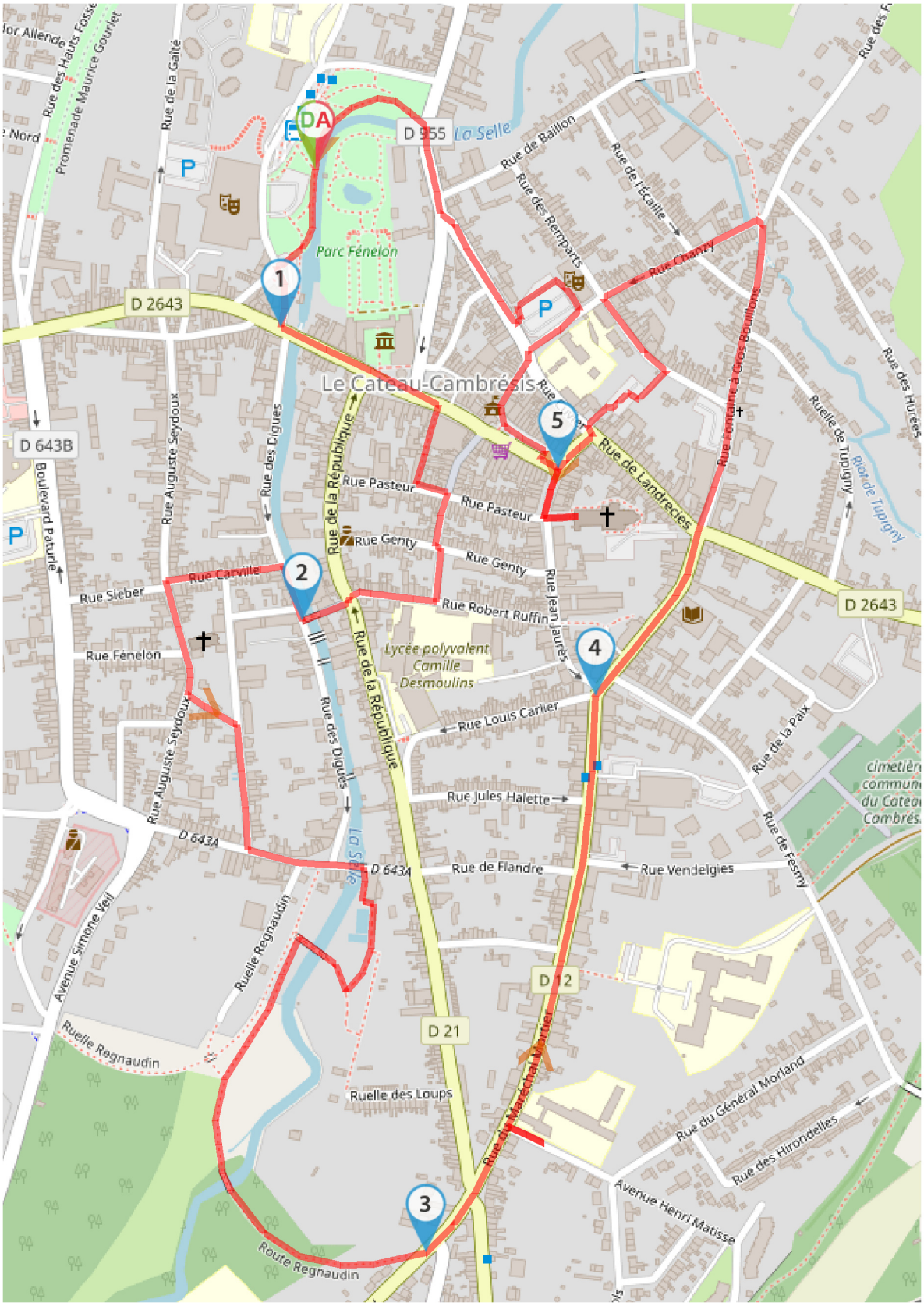

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

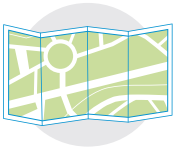

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

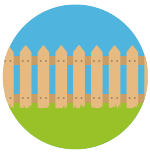

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

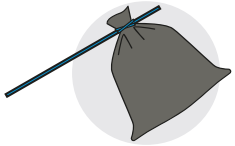

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

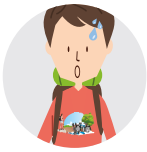

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.